



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 21 juillet 2025, à 19h30 à la salle du conseil située au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. **REDDITION DE COMPTE - PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN**
5. **DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT DU MAIRE**
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE